



Résolution du conseil communal du 14 février 2023

Le Conseil,

- observe une minute de silence en hommage aux victimes du tremblement de terre en Turquie et en Syrie.
- approuve le procès-verbal du 20 septembre, du 18 octobre et du 14 novembre 2022.
- décide que madame Valerie PAUWELS remplace madame Valérie MICHAUX au sein des commissions dont elle était membre et que madame Iris VLODAVER remplace madame Christiane DEFAYS au sein des commissions dont elle était membre.
- désigne
 - en qualité de membre de l'AG de l'asbl La Famille Forestoise Monsieur Emmanuel Boodts, en remplacement de Madame Sophie-Charlotte Cauuet.
 - en qualité de représentant à l'AG de l'asbl Forest Centre Culturel Monsieur Eric Piette, en remplacement de Monsieur Simon-Marin Ghys.
- autorise
 - tous les commerçants à prendre 15 jours de dérogations (de leurs choix) dans l'année 2023
 - le département de l'Instruction Publique à inscrire deux écoles (Kaléidoscope primaire et 7Bonniers) à l'appel à projet « Démocratie scolaire et activités citoyennes » initié par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- prend connaissance des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins concernant les marchés publics suivants :
 - réaménagement ludique des espaces rue de Padoue et place Orban – 2021-T-PDV01 – Budget supplémentaire
 - mission d'étude pour la réalisation du programme de base et le rapport des incidences sur l'environnement (RIE) – Mission complémentaire – Contrat de quartier durable 2 Cités
 - transport scolaire et extrascolaire
 - fourniture et placement de cadres en béton pour les pierres tombales collectives
 - acquisition de mobilier scolaire
 - acquisition d'électroménager, hifi, multimédia
 - acquisition de matériel de bureau dans le cadre de la centrale d'achat effectuée par Bruxelles Environnement pour la livraison de fournitures de bureau et d'articles de papeterie
 - désignation d'avocat concernant une requête en annulation et en suspension d'extrême urgence relative à un permis d'urbanisme
 - « Ecole 9 : Rénovation de la toiture Conciergerie – Informatique et Toiture Maternelle – Révision des prix »
 - l'avenant 1.1 (TF) du marché «2021-T-013 - 336 Alseberg – Aménagement antenne LISA– report du 30/12/2022
 - l'avenant 2.2 (TC) du marché « 2021-T-013 – 336 Alseberg – Aménagement antenne LISA - Report du 30/12/2022
 - « achat de camionnettes (2 lots) »

- « achat de tapis anti salissure »
 - « Hôtel communal : restauration de mobiliers classés (2 Lots) »
 - « Eglise Saint-Denis : étude préalable de restauration des vitraux »
 - « Eglise Saint-Denis : réalisation d'une copie de la sculpture du Christ »
 - « entretien lourd des toitures en chaume »
 - « déménagement de la bibliothèque francophone »
 - « levés géomètre »
 - « acquisition d'instruments de musique » pour l'Académie de musique de Forest
 - « robots de codage » pour les écoles communales de Forest
 - « autolaveuses sécheuses » pour les écoles communales de Forest
 - « achats de conteneurs gris 660 et 240 litres »
- prend connaissance de l'Arrêté de réformation de la Région de Bruxelles-Capitale daté du 27 janvier 2023 qui stipule que le compte budgétaire, le compte de résultats et le bilan de l'exercice 2021 de la commune de Forest sont approuvés sous réserve de modifications
- approuve :
 - la convention de partenariat établie entre la Ligue Alzheimer et la commune de Forest pour la création d'un café Alzheimer à Forest
 - la convention d'acompte de 20% (Contrat de Quartier Durable 2 Cités)
 - la convention 2023 du projet "Je cours pour ma forme"
 - la convention entre la commune et la Fondation Roi Baudouin concernant le projet M.U.R. (Milieu Urbain Rafrichissant)
 - le rapport d'activités 2021-2022 et le plan d'actions annuel 2022-2023 de l'Accueil Temps Libre
 - l'avenant à la convention de partenariat et de subventionnement 2021-2025 avec l'Agence Immobilière Sociale de Forest (AISF) concernant la lutte contre le sans-abrisme
 - l'avenant aux conventions particulières de cofinancement avec les asbl Forest Quartiers Santé et Une Maison en Plus
- émet un avis positif sur le déploiement de véhicules équipés de caméras de surveillance mobiles afin de contrôler le respect des réglementations en matière de stationnement payant sur le territoire de la Commune de Forest
- adopte, à partir du 1^{er} mai 2023, le règlement-redevance sur le stationnement de véhicules à moteur sur la voie publique
- conclut une transaction pour l'hébergement de dossiers numérisés effectué en dehors du cadre d'un marché public et les frais des intérêts de retard relatifs aux factures
- décide de ne pas accepter l'offre faite actuellement par la Royale Union Saint-Gilloise S.R.L pour l'achat d'un terrain de 3,5ha sur le site du Bempt et de mandater le collège pour poursuivre les discussions avec la Région et le Club en vue de la recherche de pistes de solutions sur le territoire communal et régional
- prend acte
 - des comptes annuels 2021 de l'asbl communale « Forest Centre Culturel »
 - de la donation de la bibliothèque de Mathieu Richelle aux académies de musique d'Anderlecht et de Forest
- confirme
 - l'ordonnance de police du Bourgmestre du 11 janvier 2023 déterminant un périmètre d'exclusion autour du Stade Joseph Marien pour toutes personnes faisant l'objet d'une interdiction de stades

- l'arrêté du Bourgmestre du 19 janvier 2023 ordonnant la fermeture immédiate de l'établissement « Les Frères AKFIR » sis rue du Monténégro 160 à 1190 Forest, ne respectant pas ses conditions d'exploitation.
- adopte une motion
- entend 1 interpellation des conseillers communaux, 4 questions orales et 1 question d'actualité

- décide de motiver son vote exprimé lors de la séance du 24 janvier 2023 en faveur de la promotion à l'essai au grade de receveur communal à partir du 1^{er} février 2023
- prend acte de la démission volontaire d'un membre du personnel statutaire
- nomme un agent à titre définitif
- prolonge le stage de 3 agents
- prend acte de l'interruption de carrière de 7 membres du personnel enseignant
- prend acte de l'interruption de carrière dans le cadre d'un congé parental de 4 membres du personnel enseignant